



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



V4 - Décembre 2025

Hors Piste Conseil   
COACHING | FORMATION | CONSEIL

# SOMMAIRE

03

Objectifs & Modalités  
d'accès

04

Lieu et déroulement de  
l'accompagnement

05

Bénéfices d'un  
accompagnement

06

Etapes de la  
VAE

# OBJECTIFS

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de :

- Valoriser un parcours professionnel et extraprofessionnel
- Valider un diplôme, une certification ou un titre

# MODALITÉS D'ACCÈS

Vous devez pour cela justifier d'au moins un an :

- d'activité professionnelle salariée ou non,
- de bénévolat ou de volontariat,
- d'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau,
- de responsabilités syndicales,
- de mandat électoral local

Votre expérience doit être en rapport avec la certification visée, la certification doit être enregistrée au Répertoire national des Certifications Professionnelles (RNCP).

Le délai d'accès est de 14 jours pour débuter la validation des acquis de l'expérience après la validation de la réservation (délai légal minimum de rétractation)

Pour vous inscrire, contactez-nous au 06 31 33 52 80 ou [contact@horspisteconseil.fr](mailto:contact@horspisteconseil.fr) pour recevoir un formulaire d'inscription.

# OÙ SE PASSE L'ACCOMPAGNEMENT ?

La formation se passe en distanciel ou en présentiel

# COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT ?

1. Prendre un RDV avec un expert qui vous accompagnera pour sélectionner le diplôme adéquat
2. Vérifier l'éligibilité à travers un premier livret
3. Rédaction du livret 2
4. Présentation du projet devant un jury

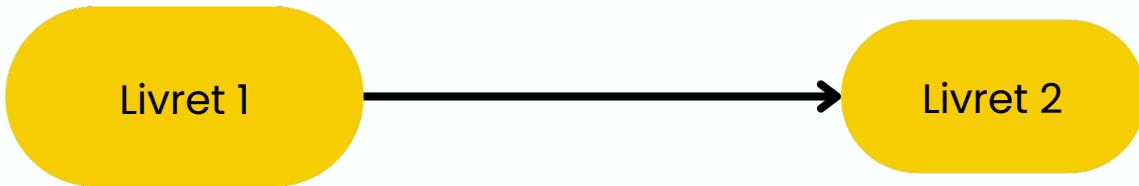


# BENEFICES D'UN ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

- Accompagnements jusqu'au rendu du mémoire (livret 2) et préparation à la soutenance.
- Analyse des points pertinents de l'expérience au regard du référentiel du diplôme
- Identification des activités professionnelles adéquates
- Des entretiens individuels réguliers dans nos locaux
- L'accompagnateur aide à formaliser les expériences, à valoriser les compétences et à prendre du recul sur son parcours.
- La.le participant.e apprend à parler de ses réussites, à identifier ses forces et à renforcer son estime professionnelle.
- Une démarche plus fluide et moins stressante : grâce à un suivi méthodique, l'avancement se fait étape par étape en abordant sereinement la soutenance.
- Les candidats accompagnés ont un taux de réussite nettement supérieur à ceux qui effectuent la VAE seuls.

Hors Piste Conseil  
COACHING | FORMATION | CONSEIL

**ESPACE MEMBRE HPC :** Plateforme digitale permettant un suivi individualisé et personnalisé avec le consultant t



**Vérification de l'éligibilité du candidat au diplôme correspondant.**

**Réception par le candidat de la recevabilité.**

**Présentation du déroulement de la VAE et du livret 2.**

**Analyse de votre parcours professionnel et personnel afin de définir les activités pertinentes pour la rédaction du livret 2**

**Accompagnement à l'écriture du livret 2.**

**Vérification de la conformité du dossier avant le dépôt.**

**2 dates pour le dépôt : 15 Janvier et 15 Septembre  
peut évoluer selon le diplôme**



**Résultats et suivis**

**Préparation soutenance oral**

**Préparation à la soutenance à travers un oral blanc**

**Validation totale** : vous obtenez votre diplôme

**Validation partielle** : il est possible de présenter un nouveau livret de validation après évolution de ce dernier

*En cas de validation partielle ou de non validation, votre accompagnateur vous reçoit pour étudier et vous accompagner pour la suite de votre parcours.*

# **QUELS TYPES DE DIPLOMES ?**

Nous sommes spécialisés dans les diplômes en **commerce, gestion, carrières sanitaires et sociales, service à la personne, achat logistique, marketing, petite enfance, puériculture, secrétariat.**

## **QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA VAE ?**

- Accéder à un niveau de responsabilités supérieurs
- Obtenir une certification
- Une VAE permet d'obtenir une reconnaissance de ses compétences professionnelles et davantage de légitimité

## **TARIF**

TARIF : variable selon les formules

**FORMULE 1 : VAE ACCOMPAGNEMENT AU LIVRET 1 et 2 -10 rendez-vous de 2 heures soit 20 heures d'accompagnement**  
Activités semi-guidées en présentiel ou distanciel avec suivi de votre consultant en temps réel grâce à notre plateforme digitale  
**1950€ TTC**

**FORMULE 2 : VAE ACCOMPAGNEMENT AU LIVRET 2 - 8 rendez-vous d'1h30** Activités semi-guidées en présentiel ou distanciel avec suivi de votre consultant en temps réel grâce à notre plateforme digitale

**1750€ TTC**

**Prise en charge OPCO possible**

# COORDONNÉES



*L'organisme est certifié Qualiopi*

41 Avenue des Ribas  
13770 VENELLES

[www.horspisteconseil.fr](http://www.horspisteconseil.fr)  
[contact@horspisteconseil.fr](mailto:contact@horspisteconseil.fr)  
06.31.33.52.80

*Les référents pédagogique et handicaps sont disponible pour échanger sur l'adéquation de vos attentes, le contenu du programme ainsi que la prise en charge avant toute inscription.*



## Nos CGV :

<https://horspisteconseil.fr/mentions-legales/>